

# Les trépieds d'Apollon au sanctuaire du Ptoion : instruments religieux du pouvoir politique du Koinon Béotien à l'époque hellénistique ?

Anne-Charlotte Panissié

**Résumé :** Symboles religieux panhelléniques, les trépieds - dont on ignore au fond le sens réel - ne constituent pas originellement un instrument de pouvoir.

Au cours du dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle et tout au long du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C, nous pouvons remarquer, grâce aux sources épigraphiques, que ces offrandes votives traditionnelles font l'objet d'une forme de récupération politique par la Confédération hellénistique béotienne. En effet, le sanctuaire d'Apollon Ptoios - qui se trouve alors investi du rôle d'oracle fédéral, bien que n'étant pas un sanctuaire fédéral officiel – connaît en cette période de réorganisation du *koinon* béotien une vitalité culturelle nouvelle, qui se traduit par une pratique rituelle inédite de consécration de trépieds par la Confédération à Apollon Ptoios. Une mainmise fédérale semble donc s'établir sur ce sanctuaire à travers l'édification des trépieds.

Ici, il s'agira de voir la façon dont la Confédération béotienne s'est appropriée, à l'époque hellénistique, cet instrument de culte pour en faire un instrument et un signe de pouvoir, en évoquant notamment le rôle fédérateur qu'ont pu jouer les trépieds consacrés à Apollon pour l'*ethnos* des Béotiens.

**Abstract:** The tripods, as a religious and Panhellenic symbol, were not originally instruments of power, although we do not know their exact meaning.

From the last quarter of the 4th century and throughout the 3rd century B.C., thanks to the epigraphic sources, we can see that these traditional votive offerings are politically used by the Hellenistic Boeotian Confederacy. Indeed, during this time of political reorganisation of the Boeotian *koinon*, the sanctuary of Apollo Ptoios - which happens to be considered as a federal oracle even though it isn't an official federal sanctuary - is given a new vitality reflected by new ritual practices, such as the consecration of tripods to Apollo Ptoios by the Confederacy. The Hellenistic *koinon* seems to have established its hold on the sanctuary thanks to these tripods.

Thus, we shall study here the way the Boeotian Confederacy did appropriate this cultural instrument during the Hellenistic period in order to turn it into an instrument and display of power, raising in particular the issue of the federative role for the Boeotian *ethnos* played by these tripods dedicated to Apollo.

**Mots-clés :** Béotie ; instruments de pouvoir ; fédéralisme ; ethnicité ; trépieds ; sanctuaire ; culte ; aphédriates ; Apollon Ptoios

**Keywords:** Boeotia ; instruments of power ; federalism ; ethnicity ; tripods ; sanctuary ; cults, aphedriats ; Apollo Ptoios

Considérés comme un symbole religieux panhellénique, connu tant par les sources archéologiques que littéraires, ou encore par les représentations iconographiques, et utilisés depuis l'époque géométrique jusqu'à la période romaine, les trépieds ne constituent pas originellement un instrument de pouvoir – si on définit ce dernier comme un moyen par

lequel s'exercerait l'autorité, le médium par lequel transiterait la puissance qui cherche à s'étendre sur un groupe. En effet, outre leur rôle domestique, les trépieds ont revêtu de nombreuses autres fonctions et significations - souvent liées au culte d'Apollon et à la divination, sans que ce lien ne soit néanmoins exclusif - qui ont par ailleurs évolué au fil du temps et en fonction de l'identité du dédicant<sup>1</sup>. Pour reprendre la définition qu'en donne S. Georgoudi, les trépieds sont tout à la fois des « offrande précieuse à des dieux ou des déesses, en tant que somptueux objet votif (...), insigne de richesse, de pouvoir et d'autorité politique ou de prestige social, en tant qu'élément important du butin, part d'honneur octroyée aux méritants (...) » si l'on songe encore aux trépieds comme récompenses lors des concours<sup>2</sup>.

Si les trépieds ne sont pas circonscrits à une région spécifique, ils semblent néanmoins revêtir une importance particulière en Béotie (**fig. 1**), comme l'attestent les rites de *tripodephoria* qui y ont été implantés (*i.e.* cérémonie de transfert de trépieds) ou encore l'élaboration de *tripodephorika*, chants spécifiquement créés pour accompagner ces déplacements de trépieds<sup>3</sup>. Au cours de cette étude, c'est plus particulièrement le sanctuaire d'Apollon Ptoios à Perdikovrysi (Akraiphia) qui va retenir notre attention, car l'importance prise au cours de l'époque hellénistique est telle qu'elle lui confère un statut similaire à celui de sanctuaire fédéral.



<sup>1</sup> On a en effet mis au jour des trépieds dans les sanctuaires de Zeus à Olympie et Dodone, des Muses de l'Hélicon, d'Athéna Itônia à Coronée ou encore à l'Héraion d'Argos.

<sup>2</sup> Stella GEORGoudi, « Questions pythiques : retour sur le(s) trépied(s) et le laurier d'Apollon » dans *Chemin faisant : Mythes, Cultes et Société en Grèce ancienne. Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, dir. L. BODIou, V. MEHL, J. OULHEN, Fr. PROST, J. WILGAUX, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 215-234, en part. p. 216.

<sup>3</sup> Pour cela, se référer à l'étude de Nassos PAPALEXANDROU, « *Boiotian Tripods: the tenacity of a Panhellenic symbol in a regional context* », *Hesperia*, 77, 2008, p. 251-282, en part. p. 268-275.

Fig. 1 : Carte générale de la Béotie à l'époque archaïque © Julien Zurbach, « carte 2 : la Béotie d'Hésiode », <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2009-1-page-9.htm>, consulté le 13/01/2017

Grâce aux sources archéologiques et épigraphiques dont nous disposons, nous pouvons voir qu'au cours du dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et tout au long du III<sup>e</sup> siècle, autrement dit depuis la date de création de la Confédération hellénistique en 338 avant J.-C. jusqu'à sa dissolution par Rome en 171 avant J.-C., la pratique de consécration des trépieds, pourtant abandonnée de longue date à Akraiphia, semble faire l'objet d'une récupération par le pouvoir fédéral en faveur du sanctuaire d'Apollon Ptoios.

Si l'on laisse de côté l'aspect divinatoire, le choix de trépieds comme objets de consécration pour Apollon par le *Koinon* béotien peut surprendre, étant donné que ceux-ci étaient traditionnellement considérés comme l'offrande typique de la cité d'Akraiphia au héros Ptoios aux époques archaïque et classique, héros dont le sanctuaire de Kastraki est voisin de celui d'Apollon et souvent dépeint comme concurrent<sup>4</sup>. Toutefois, à cette ancienne offrande civique consacrée à un héros typiquement local se substitue, à l'époque hellénistique, une consécration de dimension fédérale orchestrée par la Confédération en l'honneur d'une divinité qui ne tarde pas à être assimilée à l'une des divinités tutélaires du *Koinon*.

Il s'agira donc de voir en quoi la Confédération béotienne s'est appropriée, entre 338 et 171 avant J.-C., le processus de consécration des trépieds au Ptoion, afin d'en faire un symbole ou un instrument de son propre pouvoir.

## Une dynamique d'appropriation du sanctuaire par la Confédération hellénistique

Il convient d'étudier ici la substitution de la pratique culturelle de consécration des trépieds, offrande traditionnelle de la cité d'Akraiphia au héros local Ptoios, menée par le *Koinon* béotien pour Apollon à l'époque hellénistique.

### Un nouvel essor de la pratique de la consécration des trépieds au Ptoion à l'époque hellénistique

Si sur une période de plus de cent ans on ne peut qu'observer une activité culturelle très réduite à Perdikovrysi, comme l'atteste la chute du nombre d'offrandes, le sanctuaire

---

<sup>4</sup> Nous renvoyons sur ce point à l'ouvrage de Pierre GUILLON, *Les trépieds du Ptoion : signification historique et religieuse*, Paris, E. de Boccard, 1943.

d'Apollon semble néanmoins retrouver, à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, une vitalité nouvelle dont témoigne l'essor de nouvelles sources archéologiques et épigraphiques<sup>5</sup>. En effet, en pleine période de réorganisation du *Koinon* béotien, alors qu'est créée la Confédération hellénistique qui fait suite à la destruction de Thèbes par les armées d'Alexandre en 335 avant J.-C. et tandis que le sanctuaire voisin du héros Ptoios est tombé dans un relatif oubli (malgré une légère reprise d'activité à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), une douzaine de trépieds - pour lesquels ne subsistent guère de nos jours que des bases, quelques fragments métalliques de cuves ainsi que des colonnes servant de support principal au chaudron - sont alors érigés et consacrés à Apollon au Ptoion. Sept de ces trépieds émanent de la Confédération béotienne, comme permettent de le voir les dédicaces fédérales gravées sur les côtés des bases, ce qui constitue un phénomène relativement nouveau pour ce sanctuaire, mais qui se produit également, à la même époque, dans d'autres sanctuaires béotiens<sup>6</sup> (**fig. 2**).

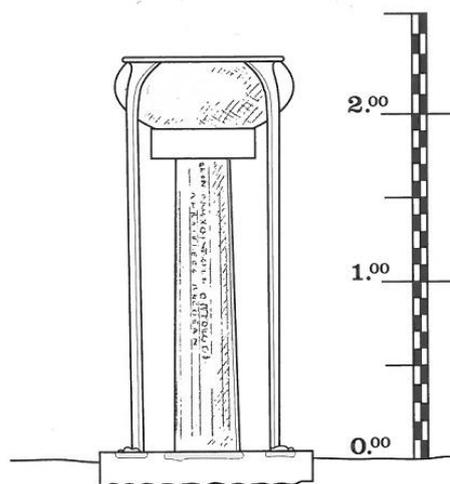


Fig. 2 : Dessin de reconstitution d'un trépied dédié au Héros Ptoios (Kastraki), époque archaïque © Pierre Guillon, *Les trépieds du Ptoion. Première partie : Bases et colonnes de trépieds retrouvées au Ptoion*, Paris, E. de Boccard, 1943, p. 49, fig. 3.

<sup>5</sup> P. GUILLON (*op. cit.* n. 4, p. 73-74) souligne que cette époque fut chargée en événements politiques et militaires capitaux pour la Béotie.

<sup>6</sup> Les sources ici convoquées sont les suivantes : *IG VII 2723, 2724, 2724 a-e*. D'autres trépieds ont également fait l'objet de consécration fédérales, comme ceux dédiés à Zeus Eleuthérios à Platées (*IG VII 1672 et IG VII 1674*), aux Grâces d'Orchomène (*IG VII 3207*) ainsi qu'aux Muses de Thespies (*IG VII 1795, BCH 98, 1974, 219 et SEG 26.588*). Ces sources sont mentionnées dans l'article de Denis KNOEPFLER, « La Loi de Daitôndas, les femmes de Thèbes et le collège des béotarques au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècles avant J.-C. », dans *Presenza e Funzione della città di Tebe nella cultura greca. Atti del Convegno Internazionale, Urbino 7-9 luglio 1997*, Pisa, Istituto editoriali e poligrafica internazionali, 2000, p. 365.

Les sept bases susmentionnées, de formes diversifiées (circulaire, quadrangulaire) et portant les dédicaces fédérales d'époque hellénistique, ont fait, depuis l'étude de P. Guillon sur *Les trépieds du Ptoion* en 1943, l'objet de nombreuses autres recherches, dont la plus récente est celle d'E. Mackil<sup>7</sup> (fig. 3). Reprenant le débat de la datation de ces dédicaces mené par P. Guillon puis par P. Roesch<sup>8</sup>, D. Knoepfler a abaissé sensiblement la chronologie traditionnellement admise en affirmant qu'aucune de ces inscriptions ne saurait être antérieure à 287 avant J.-C., année de la réintégration de Thèbes dans le *Koinon* béotien, dans la mesure où chacune d'elles consigne le nom d'un magistrat fédéral issu de la cité aux Sept portes<sup>9</sup>.

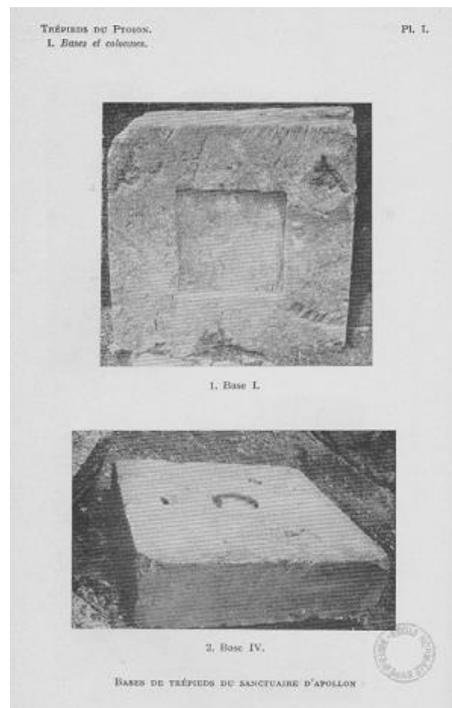


Fig. 3 : Bases de trépieds du sanctuaire d'Apollon Ptoios © Pierre Guillon, *Les trépieds du Ptoion. Première partie : Bases et colonnes de trépieds retrouvées au Ptoion*, Paris, E. de Boccard, 1943, pl. I.

Enfin, il faut remarquer qu'aucune de ces inscriptions n'est datée ultérieurement à l'année 171 avant J.-C., année de dissolution de la Confédération hellénistique béotienne par Rome, ce qui forme le *terminus ante quem* de notre étude. C'est donc dans un temps

<sup>7</sup> Emily M. MACKIL, *Creating a common polity: Religion, Economy, and Politics in the making of the Greek Koinon*, Berkeley, University of California Press, 2013.

<sup>8</sup> Paul ROESCH, *Thespies et la Confédération béotienne*, Paris, E. de Boccard, 1965.

<sup>9</sup> Denis KNOEPFLER, « La réintégration de Thèbes dans le *Koinon* béotien après son relèvement par Cassandre, ou les surprises de la chronologie épigraphique », dans *Recherches récentes dans le monde hellénistique. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Ducrey*, Bern, P. Lang, 2001, p. 11-25.

relativement court, entre 287 et 210 avant J.-C. pour l'inscription la plus basse, que s'inscrit cette nouvelle, et somme toute fugace, pratique rituelle.

La raison précise de la consécration de ces trépieds n'a pas été encore clairement élucidée dans la mesure où les sources épigraphiques sont peu explicites sur ce point et où l'on ne trouve aucun écho susceptible de nous éclairer dans les sources littéraires. Certaines dédicaces mentionnent simplement le fait que l'offrande du trépied fut effectuée *kata tan mantéian tou Apollonos*, c'est-à-dire « selon l'oracle rendu par Apollon », ce qui reste assez difficile à interpréter<sup>10</sup>. Seule l'inscription IG VII 2724 apporte davantage d'informations quant à la raison de ces consécration<sup>11</sup> :

« τοῖ Ἀπόλλωνι τὸν τρίποδα ἀνέθειαν Βοιωτοί, μαντευσ  
αμένω τῷ θεῷ καὶ ἀποδόντος τὰν ἀγαθὰν μαντείαν  
Βοιωτοῖς (...) »  
« Les Béotiens ont consacré à Apollon ce trépied,  
le dieu ayant été consulté et ayant donné en réponse un oracle favorable  
aux Béotiens (...) »<sup>12</sup>.

Cette inscription ne nous permet néanmoins pas d'apporter davantage de précisions ; ainsi ignorons-nous quelle a été la question posée au dieu par le peuple des Béotiens, et quelle réponse a été professée par l'oracle. Afin d'éviter l'écueil de l'extrapolation, nous ne pouvons conclure autrement qu'en disant qu'il devait s'agir d'une offrande votive offerte en remerciement au dieu pour un bon oracle rendu.

## La mise en œuvre d'une « fédéralisation » du Ptoion

Pour reprendre les propos de P. Guillon, on peut aisément dire que durant la période hellénistique, le Ptoion semble être devenu « une manière d'oracle officiel »<sup>13</sup>. Cette idée d'officialisation du sanctuaire d'Apollon Ptoios a été reprise successivement par bon nombre d'historiens, sans jamais faire néanmoins l'objet d'une remise en question, bien qu'aucune source épigraphique ni littéraire ne vienne clairement corroborer ce statut pour l'époque hellénistique<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> IG VII 2724c - 2724d - 2724e. Notons toutefois que cette dernière inscription fait l'objet d'une restitution totale.

<sup>11</sup> C'est la raison pour laquelle cette inscription est à placer, à mon sens, en premier dans la chronologie des inscriptions fédérales du Ptoion.

<sup>12</sup> Texte de l'inscription IG VII 2724, l. 2-4, traduction personnelle.

<sup>13</sup> P. GUILLON (*op. cit.* n. 4), p. 73-77 et p. 157-165.

<sup>14</sup> Ainsi P. ROESCH, (*op. cit.* n. 8), p. 136-141, considère-t-il le Ptoion comme un sanctuaire fédéral.

Si cet oracle ne dispose pas d'un statut fédéral officiel, tous les attributs sont néanmoins présents pour le présenter comme tel : tout un « décorum fédéral » semble en effet planté afin de lui en donner l'apparence (**fig. 4**). C'est ainsi que se trouve mentionné, en début de chaque inscription, le nom de l'archonte fédéral béotien, permettant de dater traditionnellement les inscriptions. Suit, dans l'ordre des mentions, un collège de sept aphédriates, au fonctionnement annuel<sup>15</sup>. Le rôle de ce personnel religieux - que l'on hésite à appeler « magistrats » tant on ignore leurs prérogatives - reste encore assez mystérieux ; il s'agit d'un *hapax* qui ne permet pas d'établir de parallèles avec d'autres pratiques cultuelles. Aussi ignore-t-on de quelles tâches précises les aphédriates devaient s'acquitter. Étant donné que leur désignation occupe la majeure partie de ces inscriptions, il y a de grandes chances pour qu'ils aient été des fonctionnaires en charge de la bonne édification du trépied en l'honneur du dieu, mais rien ne nous permet de le dire plus fermement. Comme l'ont démontré les conclusions de Th. Corsten et D. Knoepfler, les aphédriates provenaient de chacun des districts politiques de Béotie (*télè*) ; leur nombre suivait donc les variations de la structuration du territoire béotien au gré des intégrations de nouvelles cités à la Confédération, comme avec Chalcis par exemple (*IG VIII 2724b*). En définitive, les aphédriates avaient pour rôle d'incarner chaque unité politico-géographique et leur mention sur ces inscriptions fédérales semble témoigner du soin apporté par le *Koinon* pour représenter de façon proportionnelle la population béotienne<sup>16</sup> (**fig. 5**).

Εὐμείλω ἄρχοντος Ἐπικουδείω Κορωνεῖ<ο>ς,  
 τοῦ Ἀπόλλωνι τὸν τρίποδα ἀνέθειαν Βοιωτοῖ, μαντεῖω  
 ἀμείνω τῷ θεῷ καὶ ἀποδόντος τὰν ἀγαθὰν μαντείαν  
 Βοιωτοῖς, ἀφεδριατευόντων Εὐθονυμοδῶρω Πυθορμῖω Ἀλ-  
 αρτίω, Φιλίππω Ἀριστοκρατείω Θεισπιεῖος, Μοιρίχῳ Εὐβῶ<λί>ω Πλατ-  
 αιεῖος, Τρίακος Ἀντιδωρίω Θειβ[ε]ῖω, Τερψῖω Φορυσκίω Ἐρχομενῖω,  
 Μοσχίνῳ Θεωφρίδῳ Λεπαδετήῳ, Ἀμεινοκλείῳ Ἀμεινῖω Ταν-  
 αγρήῳ, Ὀνουμάστῳ Νικολαῖῳ Θεισπιεῖος μάντιος.

Fig. 4 : Dédicace fédérale d'un trépied à Apollon Ptoios. *IG VII 2724* : base quadrangulaire, trouvée au Ptoion, Perdikovrysi, près de la fontaine. Ca. 287-270 avant J.-C. Traduction personnelle.

<sup>15</sup> Ce nombre pouvait varier de cinq à huit, comme on peut le voir dans les inscriptions *IG VII 2724a* et *2724b* ou encore *IG VII 1672*.

<sup>16</sup> Sur ce point, voir les travaux de Thomas CORSTEN, *Vom Stamm zum Bund: Gründung und territoriale Organisation griechischer Bundesstaaten*, München, Oberhummer Gesellschaft, 1999 et de D. KNOEPFLER (*op. cit.* n. 6), p. 345-366.

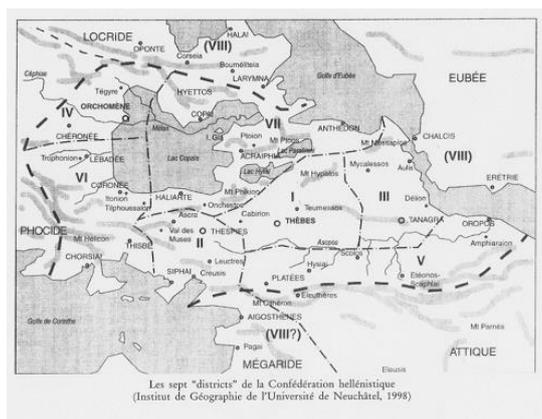


Fig. 5 : Carte des sept districts de Béotie à l'époque hellénistique © Denis Knoepfler, « La Loi de Daitôndas, les femmes de Thèbes et le collège des béotarques au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècles avant J.-C. » dans *Presenza e Funzione della città di Tebe nella cultura greca. Atti del Convegno Internazionale, Urbino 7-9 luglio 1997*, Pisa, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2000, p. 366.

Apparaît ensuite, sur quatre des sept inscriptions, la mention d'un *mantis* (devin). La réitération du même nom (Onymastos fils de Nikolaos de Thespies) sur ces consécrationes qui s'échelonnent dans le temps est tout-à-fait frappante. Est-ce à dire que la charge était exercée à vie ? Étant donné que la fonction de devin présupposait l'acquisition d'un savoir-faire, celle-ci n'était généralement pas pourvue par élection ou tirage au sort annuel comme les autres magistratures, mais souvent exercée à titre viager. Cela reste malgré tout difficile à confirmer si l'on s'en tient à l'observation de notre corpus, dans la mesure où les trois autres inscriptions (IG VII 2724c, 2724d et 2724e) ne mentionnent aucun *mantis*. Le silence de nos sources nous invite ici à la prudence.

Si les deux dernières inscriptions citées s'avèrent difficilement exploitables à cause des lacunes non restituables de leur texte, on remarque qu'une nouvelle charge est cependant mentionnée dans IG VII 2724c : celle d'un secrétaire « γραμματίδος », sans doute rattachée aux aphédriates. Là encore, il est difficile de se prononcer sur les fonctions précises revêtues par cette charge, qui peut être celle d'un simple fonctionnaire, d'un agent d'enregistrement et d'authentification des savoirs, etc.

Les dédicaces faites par le *Koinon* à Apollon prennent ainsi l'apparence d'un texte fédéral officiel pour remercier le dieu de ses oracles rendus. On assiste donc clairement à une mainmise du *Koinon* sur cet objet de dévotion qui revêtait en outre, initialement, un caractère civique ou individuel ; il s'agit ici d'une récupération des trépieds à d'autres fins par la Confédération, fins sur lesquelles il convient à présent de s'interroger.

# Les trépieds du Ptoion : instruments du pouvoir de la Confédération hellénistique ?

L'édification de ces trépieds, qui intervient après une longue période d'interruption de cette pratique, répond sûrement à différents impératifs de la Confédération.

## Les trépieds : symboles et ostentation du pouvoir du *Koinon* ?

La raison qui semble être la plus évidente pour expliquer cette consécration soudaine concerne le désir d'ostentation du pouvoir et de la renommée de la Confédération béotienne qui, pleinement reformée après 287 avant J.-C., souhaite sans doute installer dans des œuvres monumentales le faîte de sa puissance.

L'édification et la consécration des trépieds à Apollon ne seraient donc que l'expression d'une politique de monumentalisation du *Koinon*, qui prendrait comme prétexte les prescriptions d'Apollon pour justifier cela. Une telle pratique d'affiche n'est cependant en rien inédite ni spécifique à la Béotie, dans la mesure où elle s'inscrit dans les coutumes traditionnelles utilisées par les élites pour montrer leur prestige à tout le reste de la cité ; l'édification des trépieds autour du sanctuaire d'Apollon - dont on a vu qu'il prenait peu à peu le statut d'oracle officiel de la Confédération - permet ainsi à la Confédération d'acquérir de la visibilité, autrement dit, de devenir « notable »<sup>17</sup>.

Suivant la séduisante hypothèse développée par T. Linders, on pourrait aussi se demander si les trépieds consacrés à Apollon ne pourraient pas renvoyer à l'illusion rétrospective d'un pouvoir perdu, à une tentative de renouer avec un passé prestigieux, de profiter de l'aura du sanctuaire (pourtant déclinant si l'on se fie à Pausanias) pour continuer à briller malgré son affaiblissement<sup>18</sup>. Mais cette hypothèse, bien qu'intéressante, n'est cependant pas tenable pour la période considérée dans la mesure où tous les spécialistes s'accordent à dire que le *Koinon* ne connaissait pas de déclin au cours du III<sup>e</sup> siècle ; cette idée

---

<sup>17</sup> Pour cette question, on peut consulter *La cité et ses élites : pratiques et représentation des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, dir. Laurent CAPDETREY et Yves LAFOND, Bordeaux, Ausonius, 2010 ou encore Alain DUPLOUY, *Le prestige des élites : recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Paris, Les Belles lettres, 2006.

<sup>18</sup> Tullia LINDERS, « Ritual display and the loss of power », dans *Religion and Power in the Ancient Greek World, Proceedings of the Uppsala Symposium 1993*, dir. P. HELLSTRÖM et B. ALROTH, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1996, p. 121-124.

ne serait donc guère opératoire que pour l'année 171 avant J.-C. Cela mettrait en outre mal en lumière le choix du site du Ptoion pour ce renouveau de la pratique de consécration des trépieds. S'il s'agissait de camoufler son déclin, le *Koinon* aurait plutôt eu intérêt à choisir un sanctuaire fédéral intronisé comme tel depuis bien plus longtemps et donc bien plus prestigieux, à l'instar de celui d'Athéna Itônia, à Coronée, ou encore celui de Poséidon à Onchestos, centre religieux de la Confédération béotienne<sup>19</sup>.

## Les trépieds du Ptoion : instruments religieux de l'affirmation identitaire du *Koinon*

Symboles monumentalement érigés du pouvoir retrouvé par ce *Koinon* d'époque hellénistique, les trépieds semblent revêtir encore une dernière fonction.

En jetant son dévolu sur un sanctuaire des rives nord-est du lac Kopais, alors que les autres sanctuaires fédéraux (celui d'Athéna Itônia précédemment mentionné, mais aussi celui d'Athéna Alalkomenai ou encore de Poséidon à Onchestos) se trouvent au sud et à l'ouest du lac, la Confédération béotienne a sûrement dû chercher à réimplanter son autorité et à affirmer de nouveau son identité dans cette région de tradition thessalienne. En effet, pour B. Kowalzig, le culte voué au héros Ptoios durant l'époque archaïque permettait aux habitants du Kopais de glorifier leur ancienne origine thessalienne, et donc d'affirmer leur différence face à l'*ethnos* des Béotiens, alors dominé par Thèbes<sup>20</sup>. Certes, plusieurs siècles se sont écoulés depuis l'époque archaïque et les habitants de cette région ne semblaient plus remettre en cause leur appartenance à cet *ethnos* ; néanmoins, il est intéressant de noter que les autres consécrations fédérales de trépieds qui ont lieu concomitamment à celles réalisées au Ptoion concernent essentiellement des cités situées dans les régions de la migration et de l'implantation mythique des Thessaliens, aux fortes empreintes identitaires durant l'époque archaïque<sup>21</sup>. Habilement, le *Koinon* d'époque hellénistique semble alors tisser, de façon informelle, un réseau tant cultuel que politique autour du lac Kopais - région habitée par près d'un tiers de la population béotienne et anciennement dissidente.

---

<sup>19</sup> Athéna Itônia, divinité affiliée à l'Athéna Itônia d'Itôn en Thessalie, fait en effet partie des divinités tutélaires des Béotiens, tout comme l'était Poséidon à Onchestos : Albert SCHACHTER, *Cults of Boiotia*, London, Institute of Classical studies, Bulletin supplement, 38, 1-3, 1981-1994.

<sup>20</sup> Barbara KOWALZIG, *Singing for the gods: performances of myth and ritual in archaic and classical Greece*, Oxford, Oxford university press, 2007, p. 369.

<sup>21</sup> On renverra ici à la n. 6 pour plus de détails.

Le choix d'Apollon parmi les divinités vénérées par la Confédération ne peut donc apparaître comme purement fortuit, dans la mesure où l'on connaît l'importance de ce culte pour Thèbes<sup>22</sup>. Dans le cas du Ptoion, la cérémonie rituelle de consécration des offrandes fédérales permettait sans doute aux Béotiens de se réunir autour d'un culte commun, celui d'Apollon.

Or, on le sait depuis les études récentes menées sur l'ethnicité, le partage d'un même culte constitue l'un des critères permettant de définir et circonscrire un *ethnos*<sup>23</sup>. C'est sûrement pour s'assurer du fait que tous les Béotiens puissent prendre part à cette cérémonie qui revenait assez fréquemment, et qui devait en définitive beaucoup s'apparenter à une démonstration de « civisme » et à une prestation d'allégeance au *Koinon*, que la Confédération a dû créer la charge des aphédriates, qu'on ne peut expliquer autrement. Pourquoi créer une fonction dont auraient pu s'acquitter les béotarques ou les prêtres d'Apollon, si ce n'est pour signifier l'importance que devaient revêtir ces consécration pour le *Koinon* tout entier ? Le processus d'intégration de tous les Béotiens se trouve renforcé par l'origine des aphédriates, issus de chacun des districts béotiens hellénistiques. Avec cette charge, les particularismes locaux se trouvent éteints, au profit d'une unité béotienne autour d'un culte fédérateur. Les trépieds apparaissent alors comme les instruments d'une politique identitaire fondée sur un substrat religieux.

## Conclusion

C'est donc de façon subtile que la Confédération hellénistique, détachée des rivalités de pouvoir entre les cités béotiennes, souhaite affirmer son unité politique par l'intermédiaire du religieux. Celle-ci passe, entre autres éléments, par l'organisation d'un culte commun fédérateur et la mise en œuvre de pratiques rituelles qui prennent ici la forme de consécration de trépieds pour Apollon Ptoios. Le *Koinon* hellénistique, fraîchement recomposé, a vraisemblablement tenté d'instaurer un réseau culturel et politique autour du lac Kopais, région anciennement soumise à l'influence thessalienne et jadis prompte à revendiquer ses particularismes.

---

<sup>22</sup> Apollon jouit d'un culte particulier à Thèbes, comme le prouve le sanctuaire de l'Isménion.

<sup>23</sup> Sur ce point, on conseillera la lecture des travaux de Jonathan HALL, *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge, Cambridge university press, 1997.

C'est avec le consentement malicieux d'Apollon et de ses oracles (dont on n'a gardé aucune trace) que le *Koinon* a fait ériger dans ce sanctuaire *quasi* fédéral des trépieds qui revêtent alors une multitude de sens :

- Réappropriation d'un ancien symbole du pouvoir de la cité d'Akraiphia et de son dévouement envers son héros Ptoios, pour en faire un instrument unificateur de *l'ethnos* des Béotiens autour d'un culte central impulsé par Thèbes.
- Symboles du prestige du *Koinon* hellénistique, dans la lignée des offrandes votives de l'époque archaïque qui étaient autant un don à la divinité qu'un faire-valoir et une démonstration de son propre pouvoir, au sein d'un paysage religieux en permanente évolution.
- En outre, la consécration de ces trépieds a agi dans un mouvement de balancier comme un processus ayant permis à la fois la « ritualisation du pouvoir et l'institutionnalisation de ce rituel », préalable à la stabilisation et protection de cette institution politique nouvellement créée<sup>24</sup>. Ces offrandes votives sont donc à considérer en tant qu'instruments culturels de l'affirmation du pouvoir fédéral béotien qui cherchait, à cette époque, à s'étendre et à se pérenniser, avant que Rome ne s'immisce dans les affaires béotiennes. La Confédération béotienne d'époque hellénistique s'est donc appropriée ce symbole panhellénique polysémique que constituent les trépieds pour en faire un outil politique efficace<sup>25</sup>.
- Enfin, il serait bon de terminer en gardant tout de même en mémoire que ce processus de consécration répétées d'offrandes monumentales pouvait bien entendu avoir eu lieu pour lui-même, sans qu'aucune autre raison, si ce n'est celle de la piété religieuse, ne soit forcément mise en exergue : comme le rappelle très bien E. Mackil, il ne faut pas oublier que toutes les dédicaces faites relevaient, avant toutes choses, d'un « acte rituel »<sup>26</sup>.

## Bibliographie

Emmanuelle BENCHIMOL, *Sanctuaires et confédérations en Béotie : contribution à l'étude de l'activité culturelle du "Koinon" béotien de 335 à 172 avant J.-C.*, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Des Courtils, Université de Bordeaux Montaigne, 2006, 2 vol. (333, LXXI).

L. CAPDETREY, Y. LAFOND (dir.), *La cité et ses élites : pratiques et représentation des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, Bordeaux, Ausonius, 2010.

---

<sup>24</sup> E. M. MACKIL, (*op. cit.* n. 7), p. 215-216.

<sup>25</sup> L'article de N. PAPALEXANDROU (art. cit. n. 3), p. 276, établit une synthèse très complète de la question.

<sup>26</sup> E. M. MACKIL, (*op. cit.* n. 7), p. 213.

Thomas CORSTEN, *Vom Stamm zum Bund: Gründung und territoriale Organisation griechischer Bundesstaaten*. München, Oberhummer Gesellschaft, 1999.

Jean DUCAT, *Les kouroi du Ptoion : le sanctuaire d'Apollon Ptoieus à l'époque archaïque*, Paris, E. de Boccard, 1971.

Alain DUPLOUY, *Le prestige des élites : recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Paris, Les Belles lettres, 2006.

Michel FEYEL, « Recherches sur les antiquités du Ptoion », *Revue des Études Grecques*, 56, n° 266, 1943, p. 348-366.

John M. FOSSEY, *Topography and population of ancient Boiotia*, Chicago, Ares Publishers, 1988.

Stella GEORGOUDI, « Questions pythiques : retour sur le(s) trépied(s) et le laurier d'Apollon » dans *Chemin faisant : Mythes, Cultes et Société en Grèce ancienne. Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, dir. L. BODIQU, V. MEHL, J. OULHEN, Fr. PROST, J. WILGAUX, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 215-234.

Pierre GUILLON, *Les trépieds du Ptoion : signification historique et religieuse*, Paris, Ed. de Boccard, 1943.

Jonathan HALL, *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge, Cambridge university press, 1997.

Maurice HOLLEAUX, « Dédicaces nouvelles de la Confédération béotienne », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 13, n° 1, 1889, p. 1-23.

Denis KNOEPFLER, « La Loi de Daitôndas, les femmes de Thèbes et le collège des béotarques au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècles avant J.-C. » dans *Presenza e Funzione della città di Tebe nella cultura greca. Atti del Convegno Internazionale, Urbino 7-9 Luglio 1997*, Pisa, Istituto editoriali e poligrafica internazionali, 2000, p. 345-366 ; « La réintégration de Thèbes dans le Koinon béotien après son relèvement par Cassandre, ou les surprises de la chronologie épigraphique » dans *Recherches récentes dans le monde hellénistique. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Ducrey*, Bern, P. Lang, 2001, p. 11-25.

Barbara KOWALZIG, *Singing for the gods: performances of myth and ritual in archaic and classical Greece*, Oxford, Oxford University press, 2007.

Tullia LINDERS, « Ritual display and the loss of power » dans *Religion and Power in the Ancient Greek World, Proceedings of the Uppsala Symposium 1993*, dir. P. HELLSTRÖM et B. ALROTH, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1996, p. 121-124.

Emily Maureen MACKIL, *Creating a common polity: religion, economy, and politics in the making of the Greek koinon*, Berkeley, University of California Press, 2013.

Christel MÜLLER, « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 120, n° 2, 1996, p. 853-864.

Nassos PAPALEXANDROU, « Boiotian Tripods: the tenacity of a Panhellenic symbol in a regional context » *Hesperia*, 77, 2008, p. 251-282.

François de POLIGNAC, *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIII<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. la Découverte, 1995 ; « Offrandes, mémoire et compétition ritualisée dans les sanctuaires grecs à l'époque Géométrique » dans *Religion and Power in the Ancient Greek World, Proceedings of the Uppsala Symposium 1993*, dir. P. HELLSTRÖM, B. ALROTH, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1996, p. 59-66.

Paul ROESCH, *Thespies et la Confédération béotienne*, Paris, E. de Boccard, 1965.

Albert SCHACHTER, *Cults of Boiotia*, London, Institute of Classical studies, Bulletin supplement, 38, n° 1-3, 1981-1994.

## Pour citer cet article

Anne-Charlotte Panissié (2017). "Les trépieds d'Apollon au sanctuaire du Ptoion : instruments religieux du pouvoir politique du Koinon Béotien à l'époque hellénistique ?". *Annales de Janua*, n°5.

[En ligne] Publié en ligne le 18 avril 2017.

URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/annalesdejanua/index.php?id=1689>